

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 105 (2010)
Heft: 2

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF

Distinction Romande d'Architecture

Patronnée par Doris Leuthard, présidente de la Confédération, Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture, et Philippe Biéler, président de Patrimoine suisse, la Distinction Romande d'Architecture II 2010 est entrée dans une phase décisive. L'appel aux candidatures s'est terminée le 31 mars 2010. A pu se porter candidat tout auteur d'une réalisation architecturale achevée entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2010 dans un canton romand ou dans la partie francophone du canton de Berne, district de Bienne compris.

Initiative commune des Associations professionnelles (FAS, FSAI, GAN, GPA, SIA), de l'ensemble des cantons et de plusieurs villes de Suisse romande, la Distinction Romande d'Architecture est l'occasion d'établir, tous les quatre ans, un état des lieux de la production architecturale en Suisse romande. Pour sa deuxième édition, la Distinction Romande d'Architecture sera attentive à la valorisation des réalisations que le jury sélectionnera (une trentaine de nominations, environ cinq distinctions), mais aussi des autres projets candidats. Ainsi, le site internet www.dra2.ch présentera l'ensemble des dossiers soumis et permettra au public de les trier selon différents critères.

Placé sous la présidence de Mike Guyer, du bureau zurichois Gigon/Guyer Architekten, le jury est composé de manière à ce que les quatre régions linguistiques de Suisse soient représentées, ainsi qu'un regard extérieur au pays. Le jury mêle personnalités orientées sur la pratique ou la théorie, souvent actives dans l'enseignement, que ce soit au sein des EPF ou des HES. Ses membres sont: Marie-Claude Bétrix, de Bétrix & Consolascio Architekten, Erlenbach, Andreas Bründler, de

Buchner Bründler Architekten, Bâle, Conradin Clavuot, architecte, Coire, Pia Durisch, de Durisch + Nollli Architeti, Lugano, Anne Lacaton, de Lacaton & Vassal architectes, Paris, Sylvain Malfroy, historien de l'architecture, Neuchâtel, Astrid Stauffer, de Stauffer & Hasler Architekten, Frauenfeld.

www.dra2.ch

Journée de l'architecture du paysage

A l'occasion de la Journée de l'architecture du paysage 2010 (5/6 juin 2010), les membres de la Fédération des architectes paysagistes suisses FSAP présentent une centaine de jardins et de paysages aménagés dans toute la Suisse. Lors des visites organisées durant ce week-end sous la conduite avisée des auteurs des projets, vous avez la possibilité de découvrir ces sites de vos propres yeux, tout en disposant d'informations sur leur genèse et leur conception.

Les projets présentés font partie d'une nouvelle banque de données très complète nommée «cuntrad.ch» et englobant des projets d'architecture du paysage de toutes les régions du pays. Elle offre un vaste panorama de la création contemporaine des architectes paysagistes suisses et permet des comparaisons individuelles, thématiques ou régionales des divers projets.

La Journée de l'architecture du paysage est organisée pour la quatrième fois depuis 2002 et attire à chaque occasion un public nombreux de spécialistes et d'amateurs, tant suisses qu'étrangers.

www.fsap.ch, www.cuntrad.ch

Critères uniformes pour les éoliennes

La rétribution à prix coûtant (RPC) de l'électricité issue des énergies renouvelables a entraîné un véritable essor de l'énergie éolienne en Suisse. La planification de plus de 100 installations est à un stade déjà très

avancé, et leur connexion au réseau devrait avoir lieu dans les cinq ans à venir.

Les autorisations pour de telles installations sont accordées par les cantons et les communes dans le cadre de l'aménagement du territoire. Les «Recommandations pour la planification d'installations éoliennes» publiées en mars 2010 par l'Office fédéral de l'énergie, l'Office fédéral du développement territorial et l'Office fédéral de l'environnement doivent aider les cantons et les communes dans leur tâche. Elles doivent favoriser une application uniforme des instruments de planification et des critères de sélection des sites pour les éoliennes à l'échelon national ainsi que contribuer à une planification supracantonale des sites appropriés. Elles constituent également une aide à la décision en cas de conflits d'intérêt entre protection et utilisation. Les recommandations comportent néanmoins aussi des informations précieuses pour les investisseurs et les planificateurs.

www.bfe.admin.ch, www.environnement-suisse.ch, www.are.admin.ch

Prix européens du Patrimoine 2010

La Commission européenne et Europa Nostra annoncent 29 gagnants de 15 pays différents pour l'édition 2010 des Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne/Concours Europa Nostra.

Ce programme unique de récompenses distingue quelques-unes des meilleures réalisations européennes et met en valeur les efforts remarquables destinés à la sauvegarde du patrimoine architectural, paysager, archéologique et artistique de l'Europe. Les récompenses seront présentées lors de la 8^e cérémonie annuelle européenne de remise des Prix du Patrimoine qui aura lieu à Aya Irini à Istanbul en Turquie le 10 juin 2010, dans le cadre du Congrès annuel d'Europa Nostra. Ces événements contribuent également aux célébrations d'Istanbul comme Capitale européenne de la culture 2010 et sont inclus dans le programme officiel d'Istanbul 2010.

Les prix ne sont pas uniquement accordés aux initiatives émérites, projets de conservation, recherche et éducation dans le domaine du patrimoine culturel européen mais ils récompensent également les services exceptionnels rendus à la conservation du patrimoine par des individus et/ou des groupes. Les lauréats 2010 ont été sélectionnés parmi près de 140 projets soumis, en provenance de 26 pays.

Aucun projet suisse ne se trouve parmi les lauréats 2010. La date limite de soumission pour les prix 2011 est le 1^{er} octobre 2010. Les gagnants du concours 2011 seront récompensés à Amsterdam en juin 2011.

Liste complète des lauréats et formulaires de soumission sur www.europanostra.org/heritage-awards

Les Nordkettenbahnen d'Innsbruck, patrimoine architectural alpin des années 1920, figurent parmi les nombreux lauréats du prix 2010 d'Europa Nostra. (photo Nordkettenbahnen d'Innsbruck)

Eine der zahlreichen Gewinnerinnen des Europa-Nostra-Preises 2010: Die Innsbrucker Nordkettenbahnen mit ihrem Architekturerbe der 1920er-Jahre. (Bild Innsbrucker Nordkettenbahnen)

